



Communiqué de presse De la fédération des travailleurs de la métallurgie CGT

Reprise de GM&S, quelle pérennité pour le site ?

La reprise **par GMD (l'unique offre)** du sous-traitant automobile GM&S, avec seulement 120 emplois, sur les 277 actuels, a été prononcée par le Tribunal de commerce de Poitiers le 7 septembre.

Pour la CGT, cette reprise, dans les conditions annoncées, n'est malheureusement pas un gage de pérennité du site.

Depuis des mois, la CGT défend un projet d'une reprise viable des 240 salariés, autour d'un plan de charge assuré par les deux constructeurs et principaux donneurs d'ordres que sont Renault et Peugeot.

La solution GMD, groupe déjà connu pour ses reprises à la "Bernard Tapie", ne répond pas à cet enjeu.

On peut déjà se poser la question sur la cohérence de cette offre : l'atelier tôlerie est « officiellement » repris, alors que GMD a précédemment annoncé vouloir s'en séparer !! Le secteur « développement produit » passe à la trappe, le bureau d'étude GMD n'est pas non plus conservé. On se retrouve, au final, avec une simple usine de frappe. C'est contraire à la stratégie de diversification du site, que la CGT, avec les salariés, proposent depuis des mois pour assurer la pérennité de l'activité ! De plus, comment atteindre l'objectif d'un chiffre d'affaires de 23 millions d'euros, en passant de 277 à 120 salariés. De plus, cette baisse aura incontestablement un impact sur les compétences.

Les salariés de GM&S, répétons-le, sont victimes de la stratégie des constructeurs Renault et PSA. Ces derniers se sont désengagés, en organisant sciemment la diminution progressive de la production de GM&S depuis plusieurs années, à l'instar du reste de la filière de sous-traitance. Ces deux constructeurs, si à l'aise à communiquer sur leurs bons résultats retrouvés, n'ont à aucun moment dans ce dossier assumé leur responsabilité sociale envers les 277 salariés de leur sous-traitant. Le département de la Creuse, dont la société GM&S est le deuxième employeur, va payer un lourd tribut économique et social, si les choses en restaient là !

Comment expliquer la fragilisation orchestrée d'un sous-traitant alors que, depuis l'année dernière, ce marché de l'automobile repart en forte hausse ?!!

Les salariés de GM&S sont aussi victimes du silence de l'UIMM, patronat de la métallurgie, et de ses orientations prônées auprès de ses adhérents que sont Renault et Peugeot. Pourtant, les solutions existent, elles ont été démontrées maintes fois par les salariés de cette entreprise, leurs élus et leur expert.

Le nouveau gouvernement, comme le précédent, est aussi coupable de cette situation, en n'intervenant pas concrètement auprès des constructeurs, dont il est actionnaire. Envoyer les forces de l'ordre pour anéantir chaque mobilisation des salariés, plutôt que de travailler à une reprise viable et durable du site, avec tous ses emplois, semble plus facile !

Le gouvernement considère sa mission achevée, dès lors qu'une solution de reprise existe, peu importe son contenu. Comble de la provocation, il laisse entendre à qui le veut que les salariés de La Souterraine sont des privilégiés.

Les 120 salariés licenciés seraient-ils privilégiés, avec un PSE vide de tout contenu social ??

Les 120 salariés licenciés vont-ils être privilégiés en se retrouvant à Pôle Emploi ??

Les 120 salariés conservés seront-ils privilégiés, dans une reprise d'entreprise sans moyen adéquat pour se développer ni plan de charge assuré sur le long terme ??

Non, les vrais privilégiés, eux, sont connus : PSA et Renault, qui sont en très bonne santé et ont bénéficié de plusieurs milliards d'euros d'aide via des fonds publics directs ou indirects, sans aucune contrepartie exigée.

L'exemple de GM&S montre le rôle central des donneurs d'ordres dans la branche automobile comme dans toute l'industrie : ils imposent leur stratégie, par des pressions directes et indirectes, à leurs fournisseurs. Par ce biais, ils contrôlent tout et décident de qui doit vivre ou mourir.

Cette lutte des GM&S démontre parfaitement qu'à l'opposé des orientations du gouvernement Macron visant à démanteler le code du travail, c'est bel et bien de nouveaux droits d'intervention des salariés sur les stratégies des entreprises qu'il nous faut gagner.

Cette décision du Tribunal de Commerce ne doit pas faire baisser les bras aux salariés. Il est certain que sans cette lutte exemplaire menée pour sauvegarder leur entreprise, il y a bien longtemps que le rideau serait fermé. L'action des salariés a permis d'obtenir des constructeurs une évolution de leurs maigres engagements qui restent, pour autant, largement insuffisants.

Les salariés doivent prendre conscience que rien n'est fini et qu'une offre validée par le tribunal peut encore être améliorée.

La Fédération des Travailleurs de la Métallurgie CGT considère que la mobilisation doit continuer pour améliorer l'offre de reprise de GMD.

Des pistes existent, elles doivent être explorées. Il est possible, entre autres, de :

- Renégocier le volant de salariés conservés,
- Obtenir des départs anticipés pour les salariés âgés comme cela se fait chez Renault,
- Permettre la mutation de salariés intéressés à travailler sur un site Renault ou PSA avec prime de mobilité,
- Mettre en œuvre des mesures supra légales,
- Améliorer les financements du PSE pour des formations.

Les solutions existent, les salariés veulent travailler dans leur entreprise et la voir se développer, il ne manque que la volonté de ceux qui ont le pouvoir de rendre cela possible.

La lutte continue !

Montreuil, le 8 septembre 2017.